Rapport de la Présidente du jury des concours

externe et interne de secrétaire des affaires étrangères du cadre Orient

au titre de 2018

Introduction

D'emblée, je tiens à remercier tous les membres du jury pour le sérieux avec lequel ils ont conduit leur mission. De même, les agents du bureau des concours ont permis que les épreuves se déroulent dans la plus grande sérénité.

Le concours de Secrétaire des Affaires étrangères-Orient interne et externe s'est ainsi déroulé de façon satisfaisante, sans incident. Il a mobilisé 40 examinateurs, toutes matières confondues.

Le niveau d'ensemble des candidats est bon, voire même excellent pour certains externes. Ces derniers sont, d'une manière générale, beaucoup mieux préparés que les candidats internes, ce qui a amené le jury à basculer un poste d'interne vers un externe de la même section sur la base d'un écart de moyenne très important, plus de 6 points (voir ci-dessous).

A l'écrit, les moyennes par épreuve obligatoire sont nettement plus basses pour les candidats internes que pour les candidats externes sauf en arabe. Le taux de notes éliminatoires en anglais est très élevé en interne (40%) ce qui devrait amener les candidats à se préparer davantage en suivant les cours dispensés par le Département.

Les moyennes générales aux épreuves d'admission sont sensiblement les mêmes que les trois années précédentes (un peu plus faibles en interne). La section Europe orientale/Asie centrale se distingue par une très grande disparité de moyenne entre les internes et les externes ce qui a amené le jury à ne retenir aucun candidat en interne et à reporter le poste sur un deuxième candidat externe excellent avec une moyenne de 15,76.

Le jury a, en outre, proposé deux candidats externes en liste complémentaire compte tenu de leurs excellentes prestations écrites et orales.

La parité hommes/femmes a été globalement respectée à l'admission alors que le nombre de candidats masculins était nettement supérieur tant comme présents (57%) que comme admissibles (près de 69%). Les femmes se sont nettement distinguées, notamment dans la section Europe orientale, avec un niveau exceptionnellement élevé (plus de 15,7 de moyenne générale).

1. Méthode et critères d'évaluation *:*

De façon générale, le jury a essayé d'ouvrir l'éventail de notes (toutes matières confondues) pour désigner clairement les meilleurs éléments ou, au contraire, dissuader ceux qui n'avaient pas le niveau requis.

Les discussions au sein des jurys ont été toujours consensuelles et on relèvera que la note du jury d'entretien a été, de manière générale, en phase avec les notes des autres épreuves d'admission.

Globalement, les différents jurys se sont attachés à maintenir un haut niveau d'exigence, en langues comme dans les matières générales. Au-delà des connaissances académiques, évidemment très importantes, ce sont surtout la capacité à mobiliser celles-ci au bénéfice de leurs fonctions, la flexibilité, l'adaptabilité et l'aptitude à exercer de nouvelles fonctions d'encadrement et de direction qui ont été jugées chez les candidats. La simplicité et l'aisance à s'exprimer ont été valorisées.

Les candidats doivent garder à l'esprit que l'épreuve d'entretien est vue par le jury comme un véritable entretien d'embauche. Les membres du jury se posent systématiquement la question : « aimerais-je avoir cette personne dans mon équipe ? ». La rapide opérationnalité des candidats a été privilégiée.

2. Les épreuves écrites d'admissibilité :

2.1 Civilisation :

Pour **la zone Europe orientale et Asie centrale**, le sujet appelait un effort de définition et de problématisation que peu de candidats ont conduit de manière satisfaisante, se contentant pour la plupart de le reformuler pour l'orienter vers des aspects plus simples et mieux connus. Une majorité des copies péchait donc par un traitement très général, souvent centré uniquement sur la Russie. Un petit nombre de copies se distinguait par une réelle réflexion sur ce sujet, une connaissance détaillée de la région et une argumentation originale. Certaines copies prometteuses étaient malheureusement inachevées, ce qui témoigne d'une mauvaise gestion du temps par les candidats.

Dans l'ensemble, la qualité des copies de civilisation **d'Asie méridionale-Extrême-Orient** est en progrès par rapport aux années précédentes. L'amplitude des notes est également supérieure. Sur le fond, la tendance observée certaines années à l'alignement sur les positions unilatérales de la principale puissance de la région, synonyme de lacunes dans l'esprit critique et d'absence de distance par rapport au sujet, n'a pas été relevée cette année. Le niveau général des connaissances a enfin paru en progression, ainsi que la capacité à établir une construction solide des plans.

L'épreuve de civilisation était composée de deux sujets au choix, un portant sur la **zone Afrique du Nord- Moyen-Orient et l'autre sur l'Afrique.** S'agissant du sujet portant sur la zone Afrique du Nord et Moyen-Orient, il était attendu une mise une perspective ainsi qu'un bilan critique sur le sujet proposé. Trop de copies se sont contentées de faire la description de la situation et de ses origines sans problématique ni mise en perspective, passant ainsi à côté du sujet. Il était attendu des candidats qu'ils mènent une vraie réflexion sur les conséquences et les perspectives posées par le sujet avec un regard opérationnel. Sur la forme, beaucoup de copies n'étaient que descriptive, sans plan ni introduction problématisés.

S'agissant de la zone Afrique subsaharienne, le sujet sur le bilan de la démocratisation nécessitait une compréhension des différentes situations sur le continent, avec une analyse fine et mise en perspective historique. La qualité des copies a été en moyenne satisfaisante avec en particulier une très bonne copie.

2.2 Questions internationales :

Pour les externes, le sujet proposé se référait aux fondamentaux des relations internationales (principes et déterminants de l'action extérieure, théorie des RI, etc.) et s'inscrivait dans l'actualité récente. Il devait par conséquent permettre à l'ensemble des candidats de proposer un développement sur le sujet.

Dans ce contexte, ont été distingués :

a) Les candidats en mesure d'aller au-delà de la simple restitution de connaissances et d'articuler une réflexion à partir d'une analyse des termes du sujet. Ceux-ci ont été, en somme, assez peu nombreux – beaucoup de candidats n'ont pas évité l'écueil de traiter du multilatéralisme plus que de la poursuite de l'intérêt national.
b) S'agissant du concours d'Orient, les candidats ont su illustrer leur propos à partir de connaissances relatives à leurs aires de spécialité. Il s'avère d'ailleurs étonnant que peu de copies présentent des connaissances solides sur la civilisation des aires de spécialité Orient.

Bilan des copies :

Une douzaine de bonnes copies articulent une vraie réflexion sur le sujet et proposent une démonstration claire et illustrée.

- Quelques copies très en-deçà des exigences de l'épreuve.
- Une grande majorité qui se situe dans une moyenne plutôt faible et qui se caractérise par une tendance à la restitution de connaissances plutôt qu'à l'articulation d'une réflexion.

Quelques observations :

- S'agissant de l'analyse du sujet dans beaucoup de copies :
  - ⇨ Tendance à amalgamer poursuite de l'intérêt national et nationalisme ou souveraineté ou unilatéralisme
  - ⇨ Tendance à confondre politique extérieure et discours sur la politique extérieure
  - ⇨ Tendance à opposer poursuite de l'intérêt national au multilatéralisme
  - ⇨ Tendance à confondre intérêt national et raison d'Etat
  - ⇨ Au total, peu de copies entreprennent de définir rigoureusement les termes du sujet

2.3 Droit public

En droit public, le niveau des copies est assez hétérogène. Les bonnes copies étaient malheureusement les moins nombreuses. Le nombre de copies indigentes pour une matière à option d'un concours de catégorie est assez inquiétant. Dans la majorité des copies, les candidats restituent les quelques connaissances apprises en lien ou non avec le sujet et ne problématisent pas suffisamment les réponses. La qualité des copies révèle le faible intérêt porté à la matière alors même qu'en tant que fonctionnaire de catégorie A les candidats ont vocation à accomplir des actes juridiques engageant la responsabilité de l'Etat.

2.4 Économie :

L'épreuve comprenant une série de huit à dix questions à réponse courte portant sur les enjeux économiques et de développement internationaux est l'occasion pour les candidats de manifester leur capacité à construire un raisonnement et de développer une argumentation économique en rédigeant une courte note d'1 page à 1 page ½ sur chaque sujet proposé.

Beaucoup trop de copies ne font pas état d'une réelle capacité à construire une problématique sur chaque sujet et sont plus ou moins illisibles dans leur forme de présentation avec une réponse au fil de la plume ne mettant pas en évidence une construction suffisamment logique.

Il est rappelé que les documents annexés aux questions ne constituent pas les réponses mais visent uniquement à orienter la réflexion des candidats.

Une copie doit au minimum comporter les éléments suivants :

- Une courte introduction, qui permet au correcteur de s'assurer de la compréhension du sujet et de saisir d'emblée la problématique développée.
- Un développement, présentant une réflexion cohérente, construite, argumentée et illustrée, rendue la plus claire et intelligible possible, autour du sujet traité.
- L'exercice de rédaction nécessite d'apporter une attention particulière à la forme en veillant notamment à la précision des concepts employés et à l'exactitude des références employées.
- Le vocabulaire doit éviter les formulations vagues, les expressions journalistiques et, de manière générale, tout jargon pédant.
- Il convient naturellement de veiller particulièrement à la calligraphie et à l'orthographe.

2.5 Anglais :

20% des candidats n'ont pas le niveau d'anglais requis pour ce concours (niveau C1 acquis) et plus de 20% ont un niveau de français assez faible, ce qui semble beaucoup plus surprenant (grammaire et syntaxe non maîtrisées, orthographe approximative, voire français incompréhensible).

De trop nombreux candidats ne semblent pas préparés à cette épreuve et/ou ne lisent pas les consignes, se trouvant ainsi pénalisés. Il est précisé que la réponse à la question doit faire 500 mots. Or, un très grand nombre de réponses font dans les 700-800 mots avec un record à 1.400 mots. La réponse est trop souvent survolée ou éludée. Certains candidats vont jusqu'à choisir eux-mêmes la question à laquelle ils répondent.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une épreuve de culture générale, certains candidats montrent des lacunes en ce domaine : Royaume-Uni membre fondateur de l'UE, confusions Royaume-Uni/Grande-Bretagne/Angleterre, date de l'entrée du Royaume-Uni dans l'UE…

2.6 Langue orientale :

Russe :

Le niveau des candidats est dans l'ensemble insuffisant, notamment en grammaire. Les difficultés de langue ont également des conséquences sur la richesse des idées et leur structuration. Quelques candidats se détachent par un niveau satisfaisant.

Japonais :

Parmi les 16 candidats présents à l'épreuve de japonais, 3 ont rendu une copie blanche et 6 ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 10/20). A l'inverse, 7 candidats ont eu une note supérieure à 10/20 dont 4 ont eu entre 14/20 et 16/20.

La composition en japonais étant toujours plus difficile que la traduction, il convient d'avoir un bon niveau de langue pour rédiger correctement dans cette langue. De manière générale, les candidats qui préparent les concours du cadre d'Orient doivent notamment être capables de lire et de comprendre un article de la presse japonaise (Yomiuri Shimbun, Asahi Shimbun, Nikkei Shimbun, etc.). Pour atteindre ce niveau, il est recommandé d'étudier le japonais pendant au moins 3 ans (cours de langue et civilisation) et, si possible, de compléter cet apprentissage par une année dans une université japonaise. C'est un minimum pour éviter le risque de se voir attribuer une éliminatoire.

Hindi :

Malgré un nombre restreint de candidats (5 copies, parmi lesquelles une copie blanche), nous pouvons nous livrer à quelques constatations générales :

Le niveau en langue est plutôt faible. Plusieurs candidats non seulement ne maîtrisent ni l'orthographe ni les structures de base de la langue mais ont même des difficultés avec la graphie de la devanagari.

La qualité rédactionnelle souvent médiocre du texte de composition entrave la bonne compréhension des propos des candidats.

Les contresens nombreux, voire les non-sens, présents dans la version montrent également un manque manifeste de pratique de la lecture de textes en hindi.

Nos conseils aux candidats pour mieux se préparer aux épreuves de hindi seraient de travailler les structures élémentaires de la langue, d'acquérir un lexique minimum qui puisse leur éviter de passer du temps à feuilleter des dictionnaires et employer dans leur précipitation des termes ou des locutions inappropriés, de s'entraîner à la lecture courante du hindi et à la rédaction.

Sur le plan de l'expression des idées : énoncer un plan et s'y tenir, éviter les digressions, ne pas tenter de recycler des énoncés plus ou moins préparés à l'avance et ne pas assener d'opinions tranchées, ne pas porter de jugements hâtifs non justifiés.

Swahili :

A l'écrit, la très grande majorité des candidats (4/5) a restitué le texte à traduire avec exactitude. La composition a révélé des qualités rédactionnelles inégales mais toutes satisfaisantes, une copie reflétant un niveau d'expression remarquable. Le traitement de la problématique proposée a permis d'apprécier au travers du raisonnement et des exemples cités à l'appui, la connaissance et la compréhension par les candidats des enjeux de l'Afrique contemporaine, au-delà du périmètre du monde culturel et linguistique

swahili. Cette approche a été approfondie à l'oral, orienté sur des questions d'actualité, sur un registre linguistique moins formel.

Persan :

Cette année, le niveau des candidats au concours de SAEO pour l'épreuve écrite de Persan était faible et insuffisant, tant au niveau de la compréhension que de l'expression écrite. D'après les niveaux de compétences décrites dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues(CECR), le niveau des candidats 2018 en Persan correspondait à un niveau A2 au lieu du niveau B1/B2 exigé pour cette épreuve.

Arabe :

Les épreuves écrites d'arabe au concours consistent en une composition en langue arabe d'environ 450 mots et une version. La durée totale de l'épreuve est de trois heures.

Dans l'ensemble, le niveau est globalement moyen et très souvent disparate. Les excellentes compositions en arabe sont souvent contrebalancées par un niveau médiocre en français et vice-versa. Seules quelques rares copies ont émergé du lot.

Aussi, il est regrettable de constater encore certaines maladresses dans de nombreuses copies :

- Une grande partie de candidats semble ignorer la règle de la hamzat al-waṣ, et notamment pour les formes dérivées.

- Les verbes et les maṣdars des formes 7, 8, 9 et 10 commencent presque systématiquement par une hamza dans les copies de ces candidats, alors que ces mots devraient porter une waṣla !

- Une autre erreur se répète trop souvent : la copule wa- ne peut être séparée du mot auquel elle est préfixée et, donc, ne peut pas être écrite en fin de ligne.

- D'autres encore écrivent, comme ils auraient prononcé, un ẓā' à la place de ḍād.

Sur le plan grammatical, nous rappelons deux règles, souvent oubliées, comme ce fut le cas lors des années précédentes:

- Lorsque la phrase commence avec un verbe ; l'accord se fait en genre mais pas en nombre. Le verbe placé avant un sujet n'a, avec celui-ci, qu'un rapport au niveau du genre. Le verbe doit avoir les mêmes marques que le sujet quand il est placé après le sujet.

- Lorsque le sujet est non doué de raison comme un objet ou un animal est au pluriel, l'adjectif épithète est toujours au féminin singulier.

Turc :

À l'exception de quelques très bonnes copies, les candidats ont des difficultés à rédiger en langue turque. Ils font trop de fautes de grammaire et leur vocabulaire n'est pas assez riche.

2.7 Gestion des entreprises :

Le jury rappelle l'importance qui s'attache à la forme de cette épreuve, conçue pour vérifier les aptitudes des candidats à la rédaction de notes administratives dans des conditions contraintes. Le respect de la commande, la clarté du propos comme son organisation générale doivent primer sur les citations du dossier sans distance ni commentaires. A ce titre, le jury rappelle que les données chiffrées peuvent faire l'objet d'une mise en forme ou d'analyses rapides destinées à faciliter leur appréhension par le lecteur (agrégats, évolutions générales, etc.). Si, dans leur grande majorité, les candidats semblaient maîtriser les rouages de l'exercice, les notes les plus élevées ont sans conteste été attribuées à ceux qui ont accordé autant d'importance à la forme qu'au fond, tout en consacrant un temps suffisant à la formulation de recommandations opérationnelles réalistes.

3. Les épreuves orales d'admission :

3.1 Epreuve d'entretien avec le jury :

Cette épreuve vient en complément de celles relevant de l'évaluation des connaissances stricto sensu. Elle s'attache à déterminer, au travers du parcours du candidat, la motivation qui l'inspire, son degré d'appropriation des principes directeurs de la carrière diplomatique, ses qualités relationnelles, appelées à s'exprimer dans des environnements culturels contrastés et/ou dans des contextes de crise ou de fragilités, sa capacité d'écoute et son potentiel de manager.

Certains candidats ne sont pas parvenus à convaincre de leur disponibilité à servir en répondant de façon stéréotypée sur le thème « j'ai toujours rêvé d'entrer au Quai d'Orsay » ou bien ont éprouvé des difficultés à se projeter dans un déroulement de carrière éloigné de leur spécialisation géoculturelle.

La « mise en situation » est un exercice difficile pour les candidats externes dont l'expérience professionnelle, et plus encore la connaissance de l'administration, sont, dans la plupart des cas, limitées. Cependant, les candidats de la section externe ont généralement fait preuve de plus de réactivité dans les mises en situation proposées, en mobilisant davantage leurs qualités personnelles, qualités humaines notamment, pour formuler des réponses concrètes, par comparaison avec les candidats internes enclins à mettre en avant des expériences connues.

Le jury a systématiquement valorisé les réponses de bon sens et traduisant un raisonnement de qualité. Il a essayé aussi d'apprécier la variété des parcours et des formations ainsi que l'expérience acquise à l'étranger (non seulement cursus universitaire mais aussi stages, activités caritatives ou associatives, précédentes expériences professionnelles en-dehors de l'administration, pratiques culturelles diversifiées comme un sport de haut niveau ou la pratique d'instruments de musique). Ainsi, on notera que les candidats externes les plus appréciés ont été ceux ayant effectué des séjours à l'étranger qui leur ont donné une ouverture d'esprit et une capacité de réaction et de jugement supérieures. Par ailleurs, les connaissances trop académiques, loin de l'actualité, de certains candidats externes ne leur ont pas permis de couvrir l'ensemble du champ des questions posées par le jury.

3.2 Questions européennes :

S'agissant de l'épreuve orale de questions européennes, il a été observé un niveau très inégal de préparation des candidats, ce que reflète la palette des notes qui ont été attribuées (7 à 19 sur 20). A cet égard, les candidats internes ont semblé globalement moins préparés mais aussi moins intéressés que les candidats externes. Ce déficit d'acculturation non seulement aux mécanismes européens mais aussi aux enjeux communautaires est particulièrement regrettable chez des candidats issus du Département. Il pourrait justifier une réflexion en matière de formation continue pour favoriser une réelle appropriation des questions européennes chez tous les agents du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Par ailleurs, concernant les exposés sur les sujets tirés au sort, il a été relevé à regret une tendance de certains candidats à négliger l'intitulé précis des sujets et à privilégier des exposés généraux sur le domaine de l'Union en cause.

Plus généralement, le jury a valorisé les candidats capables d'articuler les différentes dimensions de la matière – historique (événements marquants, genèse et évolution des politiques publiques), politique (positions respectives des Etats membres ou des institutions, textes de référence, suivi fin de l'actualité et des principales initiatives en cours) mais aussi juridique (connaissance des traités et de quelques grands arrêts de la Cour de Justice).

3.3 Anglais :

Candidats externes : Le jury a pu apprécier la qualité des prestations des candidats qui se sont présentés au concours externe. Dans l'ensemble, ceux-ci ont su démontrer un bon niveau et une réelle aisance en anglais. Il convient de souligner la présence d'excellents candidats, en particulier dans la section Europe orientale et Asie centrale.

Candidats internes : Le jury rappelle que le niveau attendu des candidats correspond au niveau C1 du CERCL et que, dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions au MEAE, les candidats admis devront être en mesure de se faire comprendre de leurs interlocuteurs, de négocier sur des sujets complexes et de saisir les nuances de textes juridiques.

Dans ce contexte, le jury marque sa déception devant le niveau généralement beaucoup trop faible des candidats internes : Les principes de base de la langue ne sont souvent pas assimilés et l'utilisation du vocabulaire, de la grammaire et de la syntaxe manque souvent de précision.

Le jury souligne le besoin de préparation en amont de cette épreuve.

3.4 Langues facultatives :

Allemand :

Sur les 8 candidats déclarés admissibles ou figurant sur une liste complémentaire, 3 ont opté pour l'allemand en matière facultative (points au-dessus de la moyenne s'ajoutant au total des points obtenus par le/la candidat/e). Leurs notes s'échelonnent entre 11 et 17,5/20. Cela semble confirmer l'impression que, parmi les meilleurs candidats (toutes matières confondues), la proportion de bons, voire d'excellents germanistes est relativement importante.

Coréen :

Le candidat a fait preuve d'une compréhension (résumé) du texte globalement bonne en dépit de la longueur et de la complexité du support, d'une lecture fluide et une prononciation claire. Sa connaissance syntaxique voire grammaticale à l'oral a laissé à désirer quelques améliorations et son vocabulaire était à enrichir. Le correcteur a tenu compte également de son grand potentiel, d'une part en s'appuyant sur la vitesse à laquelle il avait acquis son niveau actuel, soit avec un cours de coréen à Science Po ainsi que 4 mois de stage en Corée, ce qui semble peu par rapport à la tâche donnée, et d'autre part en considérant sa volonté exprimée de poursuivre ses efforts en vue d'améliorer sa connaissance générale de la langue coréenne.

Persan :

Le choix de l'option de Persan ne doit pas venir de la stratégie du nombre de candidats moindre dans cette filière, mais d'une réelle maîtrise de cette langue. Aussi, il nous semble que des candidats arabisants s'orientent vers le Persan étant donné leur nombre important en Arabe. Ils sont immédiatement identifiables car la connaissance d'un alphabet n'est pas suffisante à la maitrise de la syntaxe.

Même si le Persan et l'Arabe utilisent et partagent le même alphabet, elles appartiennent à deux familles linguistiques complètement différentes, respectivement aux langues indo-européennes et aux langues sémitiques, et exigent des compétences propres à chacune d'entre-elles.

Portugais :

Le niveau des copies a été jugé globalement bon. Plusieurs très bonnes copies attestent une grande aisance en portugais et un raisonnement bien construit. Le jury a toutefois relevé des erreurs et des barbarismes étonnants et rappelle l'importance de la rigueur en orthographe et en grammaire dans les épreuves écrites.

Conclusion et recommandations :

En conclusion, les résultats ont été conformes à l'esprit du concours d'Orient dans la recherche d'un équilibre entre maîtrise des langues et de la culture de la zone, d'une part, et connaissances générales, de l'autre.

Les candidats ont été jugés sur leurs connaissances académiques mais aussi sur leur capacité à les mobiliser avec clarté et précision au bénéfice des questions posées sur des situations présentées. Le sens pratique et le bon sens ont été privilégiés.

Le jury a souhaité donner un signe à certains candidats particulièrement méritants en les inscrivant sur la liste complémentaire. Les candidats doivent, en effet, garder à l'esprit qu'il s'agit d'un concours et non d'un examen. La valeur des candidats est appréciée donc au regard des autres candidats. Il s'agit bien d'un classement relatif et non pas seulement de l'appréciation de la valeur intrinsèque des candidats.

Bien que s'agissant du concours d'Orient qui demande des connaissances particulières en langues et en civilisation dans une zone donnée, il ne faut négliger ni les matières générales ni l'anglais. En effet, la carrière de diplomate est particulièrement variée et les agents peuvent être amenés, et prêts, à recevoir des affectations dans diverses parties du monde et dans des métiers très différents (en chancellerie politique, en service culturel, en consulat…). Il faut donc se préparer à une grande polyvalence et à une forte adaptabilité.

4. Données statistiques d'ensemble :

Rappel du nombre des postes offerts :

	Concours externe	Concours interne
Section Europe orientale et Asie centrale	1	1
Section Asie méridionale et Extrême-Orient	1	1
Section Maghreb, Moyen-Orient, Afrique	1	1
	3	**3**

Evolution des inscriptions et des taux de présence sur la période 2014-2018

	2014		*2015*		*2016*		*2017*		*2018*	
	Interne	*Externe*	*Interne*	*Externe*	*Interne*	*Externe*	*Interne*	*Externe*	*Interne*	*Externe*
postes offerts	5	5	8	8	8	8	3	3	**3**	**3**
inscrits	80	329	66	261	66	261	66	261	**53**	**311**
présents	45	119	36	113	36	113	36	113	**18**	**141**
taux de présence	56,25%	36,17%	54,55%	43,30%	54,55%	43,30%	54,55%	43,30%	**33,96%**	**45,34%**

Répartition des candidats présents pour la session 2018 par sexe et provenance

	internes		**externes**		**total**	**répartition par sexe**
	Centrale	*Etranger*	*France*	*Etranger*		
hommes	6	5	74	6	91	**57,23 %**
femmes	2	5	52	9	68	**42,77 %**
total	8	10	126	15	159	
taux de répartition par provenance	**44,44 %**	**55,56 %**	**89,36 %**	**10,64 %**		

Répartition des candidats présents pour la session 2018 par tranche d'âge

	externes	**internes**	**total**	**répartition par âge**
moins de 30 ans	121	1	122	**76,73 %**
de 30 à 39 ans	15	12	27	**16,98 %**
de 40 à 50 ans	5	2	7	**4,40 %**
plus de 50 ans	0	3	3	**1,89 %**

Répartition des candidats présents par section

	internes	externes	total	répartition par section
Europe orientale et Asie centrale	5	47	52	**32,70 %**
Asie méridionale et Extrême-Orient	7	44	51	**32,08 %**
Maghreb, Moyen-Orient, Afrique	6	50	56	**35,22 %**

Répartition des candidats présents pour la session 2018 par langue

	externes		internes		total	
Russe	35	24,81 %	3	16,66 %	**38**	**23,90 %**
Persan	3	2,13 %	--	--	**3**	**1,89 %**
Turc	9	6,38 %	2	11,11 %	**11**	**6,92 %**
Chinois (mandarin)	27	19,15 %	3	16,67 %	**30**	**18,87 %**
Hindi	5	3,55 %	--	--	**5**	**3,14 %**
Japonais	12	8,51 %	4	22,22 %	**16**	**10,06 %**
Arabe littéral	42	29,79 %	4	22,22 %	**46**	**28,93 %**
Haoussa	--	--	--	--	--	--
Hébreu	3	2,13 %	1	5,56 %	**4**	**2,51 %**
Mandingue	1	0,71 %	--	--	**1**	**0,63 %**
Swahili	4	2,84 %	1	5,56 %	**5**	**3,15 %**

Moyennes générales par épreuve (/20)

	externes	internes
Composition (civilisation)		
Europe orientale et Asie centrale	9,03	7,5
Asie méridionale et Extrême-Orient	9,43	11,54
Maghreb, Moyen-Orient, Afrique	9,18	7,5
Questions internationales	9,85	11,73
Droit public	8,19	3,67
Anglais	10,57	10,86
Economie	8,07	7,38
Russe	Au vu du peu de candidats dans certaines langues et par souci de confidentialité, les moyennes ne peuvent être communiquées pour ces matières.	
Persan		
Turc		
Chinois (mandarin)		
Hindi		
Japonais		
Arabe littéral		
Haoussa		
Hébreu		
Mandingue		
Swahili		
Gestion des entreprises	11,94	--

Evolution des moyennes générales aux épreuves écrites d'admissibilité (sur 20)

	externes	internes
2014	8,72	8,65
2015	8,94	9,12
2016	8,67	8,64
2017	9,83	9,46
2018	**9,26**	**9,45**

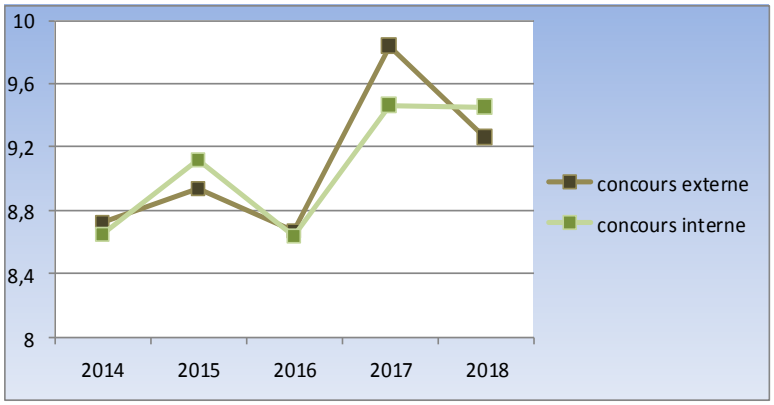

Moyenne de la section Europe orientale et Asie centrale

	externes	internes
2014	9,50	8,76
2015	11,17	9,89
2016	9,73	9,63
2017	10,32	9,55
2018	**9,18**	**8,27**

Moyenne de la section Asie méridionale et Extrême-Orient

	externes	internes
2014	8,28	7,56
2015	7,67	10,83
2016	9,63	9,46
2017	9,73	9,09
2018	**9,04**	**11,09**

Moyenne de la section Maghreb, Moyen-Orient, Afrique

	externes	internes
2014	8,73	8,93
2015	10,83	9,96
2016	9,65	9,47
2017	9,53	9,63
2018	**9,52**	**8,52**

Présence et désistements (épreuves orales d'admission)

	nombre de candidats admissibles	nombre de désistements	nombre de candidats présents
internes	5	0	5
externes	13	2*	11

* Admis au concours CAEO

Répartition des candidats par sexe et provenance

	internes	externes	total	taux
hommes	4	7	**11**	**68,75 %**
femmes	1	4	**5**	**31,25 %**
total	**5**	**11**	**16**	

	internes	externes	total	taux
centrale/France	2	11	**13**	**81,25 %**
poste/étranger	3	0	**3**	**18,75 %**

Répartition des candidats par tranches d'âge

	internes	externes	total	taux
moins de 30 ans	0	11	**11**	**68,75 %**
de 30 à 39 ans	5	0	**5**	**31,25 %**
de 40 à 49 ans	0	0	**0**	**0 %**
50 ans et +	0	0	**0**	**0 %**

Moyenne par épreuve obligatoire (/20)

	internes	externes
Entretien avec le jury	10,6	12,64
Questions sur l'Union européenne	9,8	13,86
Anglais	10,4	14,91
Russe	Au vu du peu de candidats dans certaines langues et par souci de confidentialité, les moyennes ne peuvent être communiquées pour ces matières.	
Turc		
Chinois (mandarin)		
Japonais		
Arabe littéral		
Swahili		

Evolution des moyennes générales aux épreuves orales d'admission (/20)

	internes	externes
2015	11,92	12,50
2016	12,34	12,38
2017	11,83	13,56
2018	**11,33**	**13,70**

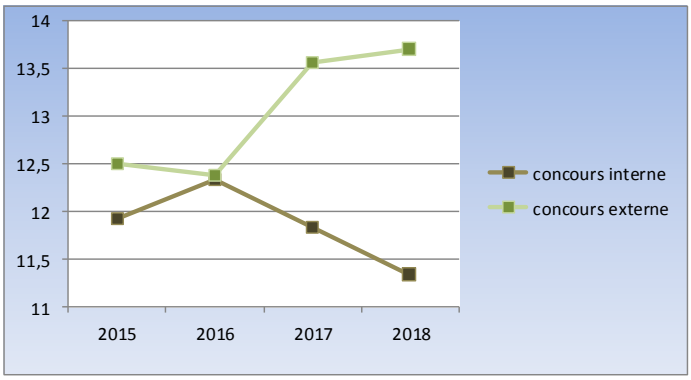

Evolution de la moyenne de la section Europe orientale et Asie centrale (/20)

	internes	externes
2015	12,78	12,19
2016	12,78	12,19
2017	12	14,62
2018	**9,49**	**14,42**

Evolution de la moyenne de la section Asie méridionale et Extrême-Orient (/20)

	internes	externes
2015	10,66	11,51
2016	12,01	12,45
2017	11,53	12,88
2018	**11,64**	**12,59**

Evolution de la moyenne de la section Maghreb, Moyen-Orient, Afrique (/20)

	internes	externes
2015	12,31	13,55
2016	10,56	13,55
2017	11,92	12,64
2018	**12,25**	**13,35**

Corinne BREUZÉ

Présidente du jury